



Département de la Manche  
Arrondissement de Cherbourg

Saint-Vaast-la-Hougue le 3 décembre 2018

Mr LEPETIT Jean

Maire de Saint-Vaast-la-Hougue

A

Mr LEFEVRE Marc

Président du Conseil Départemental de la Manche

Monsieur Le Président,

Cette année 2018, le Conseil Départemental associé à l'Agglomération du Cotentin et à la ville de Saint-Vaast-la-Hougue décidait de la construction d'un « comptoir maritime ».

Cet équipement structurant sur la côte est du Cotentin, permet sur un même lieu la promotion touristique et économique de l'île de Tatihou mutualisée avec l'Office de Tourisme. En parallèle la nouvelle école de voile sera présente pour compléter l'offre de services nautiques sur le secteur.

La maîtrise d'ouvrage de ce projet est assurée conjointement par le conseil départemental et la ville de Saint-Vaast-la-Hougue pour une optimisation des subventions.

Si la mise en place de ce « comptoir maritime » a été saluée par l'ensemble des élus qu'ils soient municipaux ou communautaires, des questionnements et interrogations ont vu le jour lorsque les membres du conseil municipal ont appris le déplacement de cet équipement sur le port. Cette décision a surpris les élus que je représente car la municipalité de Saint-Vaast-la-Hougue n'a jamais été associée ni prévenue officiellement de cette modification d'emplacement qui suscite commentaires et interrogations.

Comme vous le savez, le concours d'architecte a été lancé. D'ors et déjà trois cabinets ont été retenus pour concourir. Le cahier des charges avec le lieu d'emplacement de la structure va leur être communiqué rapidement

Aussi, à la demande des membres du conseil municipal et des associations concernées par la vie du port de Saint-Vaast-la-Hougue, je vous demanderais la tenue d'une réunion d'information animée par un élu départemental et les services du département pour expliquer et motiver les raisons qui ont poussé le département à modifier le lieu d'implantation du comptoir maritime. Pour ne pas freiner le bon déroulement de ce dossier, il est important que cette réunion se déroule dans les plus brefs délais.

Sachant tout l'intérêt que vous portez à la concertation en amont des projets structurants pour le territoire, je suis persuadé que vous donnerez suite à ma demande.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur Le Président l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean LEPETIT

Maire de Saint-Vaast-la-Hougue

